



## Ce week-end à Bures



Venez échanger avec Jean-François Vigier des sujets quotidiens qui vous tiennent à cœur !

Une nouvelle commerçante au marché vous attend !

**ATELIER DE LENA**

**PÂTISSERIE AMBULANTE**

Entremets - Tartelettes  
Biscuits - Cakes

A partir du samedi  
**19 novembre**

Venez découvrir mes créations gourmandes sur le marché de Bures-sur-Yvette le samedi.

ATELIER DE LENA  
atelierdelena91@gmail.com

**Rendez-vous au marché avec l'AJUKOBY et leurs partenaires associatifs :** beaux objets en bois, bronze, argent, ou perles, des tissus et autres trésors... L'occasion de préparer vos cadeaux de fin d'année tout en œuvrant pour le développement durable de tous.

**Marché Solidaire**

Samedi 19 Novembre 9h-13h

Marché de Bures-sur-Yvette

Artisanat africain  
Produits du monde

Proposé par l'Ajukoby et des associations locales engagées dans une démarche de développement et de coopération internationale

www.ajukoby.org - ajukoby91@gmail.com

# NOEL des SENIORS

**SORTIE ET COLIS DE NOEL**  
**N'OUBLIEZ PAS DE VOUS INSCRIRE** avant **mardi 22/11**

Coupon réponse disponible : [www.bsy.fr](http://www.bsy.fr)



# ça JAZZ à Bures !

**EXPO**



**Jazz et Improvisations**  
Les artistes de l'atelier du jardin d'hiver et de l'association APEUDC

**Du 15 au 27 novembre 2022**  
Vernissage samedi 19 novembre à 20h

Centre Culturel Marcel Pagnol  
01 88 18 85 99 - centre.culturel@buj.fr

**CONCERT**

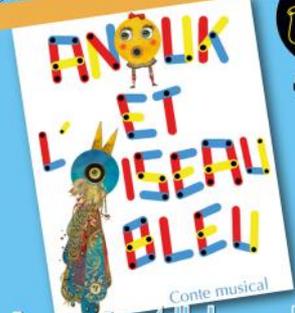


**Trio : Guyot - Perez - Chevalier**

**Samedi 19 novembre à 21h**

Centre Culturel Marcel Pagnol  
01 88 18 85 99 - centre.culturel@buj.fr

**SPECTACLE**



**Anouk et l'oiseau bleu**  
Conte musical

**Dimanche 20 novembre à 16h**

Centre Culturel Marcel Pagnol  
01 88 18 85 99 - centre.culturel@buj.fr

Réservez vos places  
via le site : [https://  
www.vostickets.fr/  
Billet?](https://www.vostickets.fr/Billet?)

ID=CENTRE CULTUREL  
MARCEL PAGNOL

**SPECTACLE**



**Je suis Frederick Douglass**  
Théâtre

**Judi 24 novembre à 21h**

Centre Culturel Marcel Pagnol  
01 88 18 85 99 - centre.culturel@buj.fr

**CONCERT**



**ZOOT COLLECTIF**

**Samedi 26 novembre à 21h**

Centre Culturel Marcel Pagnol  
01 88 18 85 99 - centre.culturel@buj.fr

## Bus de Noël



Chaque année, le bus de Noël de l'association Emmaüs fait étape à Bures pour collecter des jouets en bon état et réunir un maximum de cadeaux de Noël pour les enfants des familles les plus modestes.

- **Judi 24 novembre** de 10h à 12h, Parking de l'école des 4 coins
- **Samedi 26 novembre** de 10h à 12h, devant la Grande Maison

# Concerts du Nouvel an



**Comme chaque année, l'agglomération offre trois concerts gratuits de musique classique le 1er janvier aux habitants des 27 villes.**

**Ces concerts donnés par l'Orchestre de l'Opéra de Massy ont lieu sur trois communes. Une belle occasion de découvrir 3 équipements culturels du territoire : l'Opéra de Massy (11h), le Théâtre de Longjumeau (15h) et le Centre culturel Jacques Brel à Villebon (18h).**

Un quota de places par commune est prévu, calculé au prorata du nombre d'habitants.

**86 places sont disponibles pour Bures :**

- 25 places à l'Opéra de Massy
- 36 places au Théâtre de Longjumeau
- 25 places au Centre culturel Jacques Brel de Villebon-sur-Yvette

**Comment accéder à la billetterie pour les habitants de votre commune ?**

En se connectant au site de l'agglomération à partir du **5 décembre 9h**.

Sur la page dédiée aux Concerts du Nouvel An, par salle, il suffira de réserver à partir du lien de sa ville de résidence.

Un mot de passe sera alors demandé avant de poursuivre l'inscription. Le mot de passe d'accès (en majuscule tout attaché) est le même pour les 3 concerts : **CONCERT2023**

Afin que le plus grand nombre puisse bénéficier de ces rendez-vous musicaux, les réservations sont limitées à 4 places par famille, et à un seul concert.

**La billetterie sera ouverte du 5 au 18 décembre.**

[CLIQUEZ-ICI](#)

**PARIS  
SACLAY**  
Communauté d'agglomération



# La fin des carnets de tickets t+

Depuis le 13 octobre 2022, les automates de ventes de 50 gares Transilien SNCF ont arrêtés de vendre des carnets de tickets t+.

Une alternative : l'achat du Passe Navigo Easy directement sur l'automate de vente, pour un montant de 2€.

Ce Pass Navigo est destiné aux voyageurs occasionnels. Il pourra charger jusqu'à 30 tickets t+ dématérialisés. Ce nouveau dispositif sera dans toutes les gares au fur à mesure de la mise en service généralisée au 1er trimestre 2023.

Il sera toujours possible d'utiliser les carnets déjà acquis, mais il ne sera plus possible d'acheter de nouveaux carnets. Le ticket t+ cartonné peut toujours être acheté à l'unité.

+ d'infos sur [iledefrance-mobilites.fr](http://iledefrance-mobilites.fr)



## Le saviez-vous ?

Un ticket met entre 1 et 2 ans à se dégrader lorsqu'il est jeté au sol ?

## INFO

### GRIPPE AVIAIRE



### INFLUENZA AVIAIRE

NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS

DEPUIS PEU, LES CAS SE MULTIPLIENT EN ÎLE-DE-FRANCE !

VOUS AVEZ DES POULES OU DES OISEAUX D'ORNEMENT

- Pour les protéger de la grippe aviaire et protéger les éleveurs de volailles, il convient de :
- Confiner vos volailles, les mettre dans votre jardin d'hiver ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour;
  - Surveiller régulièrement vos poules, pigeons et autres oiseaux;
  - Vous faire connaître en mairie ou par télédéclaration en cliquant sur <https://agriculture-portail.6tzen.fr/default/requests/cerfa0/>.

**EN CAS DE MORTALITÉ ANORMALE, RAPPROCHEZ-VOUS DE VOTRE MAIRIE OU DE VOTRE VÉTÉRINAIRE.**

ADOPTONS CHACUN LES BONS GESTES !



## [PRÉVENIR LA GRIPPE AVIAIRE]

 L'épisode de grippe aviaire qui touche actuellement la France et plus particulièrement les trois récents cas confirmés en Seine et Marne, inquiètent les éleveurs de la région qui craignent de perdre leurs productions à l'approche des fêtes de fin d'année.

 Les particuliers détenant des volailles ou des oiseaux d'ornement ont aussi leur rôle à jouer pour limiter la propagation du virus.

 La première démarche à effectuer pour tout détenteur de volailles est de se déclarer sur [www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr) ce qui permet de pouvoir communiquer les mesures à appliquer en cas de situation à risque de grippe aviaire.

Il convient aussi de :

- Confiner vos volailles, les mettre dans votre jardin d'hiver ou mettre en place des filets de protection autour de votre basse-cour
- Surveiller régulièrement vos poules, pigeons et autres oiseaux

# RAPPEL

## L'automne est là !

### rappel des bons usages pour la tranquillité de tous

Que vous soyez propriétaire ou locataire, il est important de ramasser les feuilles mortes devant chez vous.

Vous devez en effet nettoyer régulièrement les feuilles tombées sur les trottoirs et caniveaux devant votre maison ou immeuble afin d'éviter tout accident.

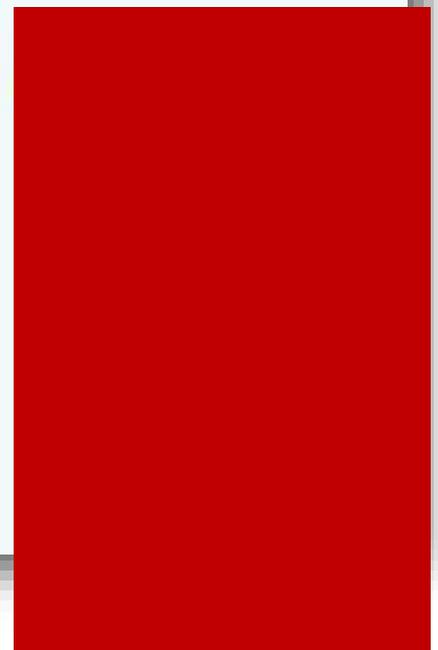
Les feuilles doivent être ramassées et surtout pas jetées sur la chaussée. Il en découle plusieurs risques :

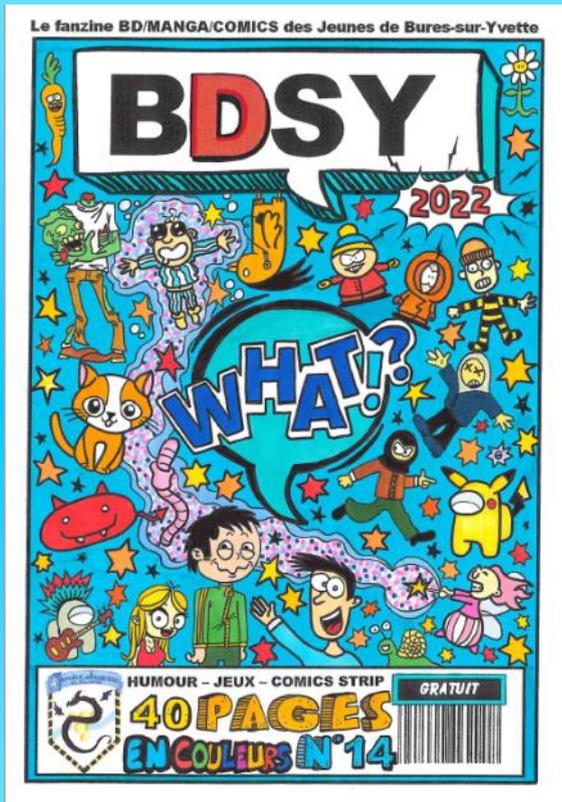
- Un vélo, une moto ou une voiture qui glisse sur la chaussée peut engendrer un grave accident.
- Les pluies pousseront les feuilles mises sur la chaussée dans les caniveaux, une fois ces derniers encombrés l'eau ne pourra plus s'évacuer entraînant ainsi des inondations.

Il est donc important de nettoyer devant son domicile (les feuilles comme la neige).



Pensez également à élaguer vos végétaux et arbres qui dépassent de vos clôtures afin de ne pas gêner le passage des piétons et d'éviter que les feuilles de vos arbres tombent sur la chaussée.





**La nouvelle  
BD  
de la Jeunesse  
est sortie !**

**CLIQUER ICI**

## HORAIRES MAIRIE

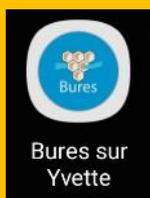
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi *
Fermée au public	OUVERT Dès 8h30 et jusqu'à 12h30	OUVERT De 9h30 à 12h30			
OUVERT De 13h30 à 17h30	OUVERT De 13h30 à 17h30	Fermée au public	OUVERT De 13h30 à 17h30	Fermée au public	

**PLUS DE  
SERVICES  
MUNICIPAUX  
OUVERTS**

\* Pour le samedi situé en milieu de vacances scolaires, souvent synonyme de "chassé-croisé" des vacanciers, la Mairie sera fermée au public.



[www.bsy.fr](http://www.bsy.fr)



Retrouvez toutes les informations utiles sur le site ou l'application mobile de la ville et sur nos réseaux sociaux.



**Suivez-nous  
sur Youtube !**

